

# PRAP 2S avec ALM

## (Accompagnement à La Mobilité de la personne aidée)

---

### Public

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide.

---

### Prérequis

Aucun.

---

### Objectifs

Analyser sa fiche de poste et ses obligations (techniques et réglementaires).

Repérer les différentes phases chronologiques de son activité réelle de travail.

Analyser son activité physique et en repérer les déterminants.

Identifier les risques encourus liés à l'activité physique.

Proposer des améliorations de sa situation de travail.

Maîtriser les risques.

Échanger pour proposer des améliorations visant la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique.

Signaler les situations à risques.

---

### Programme

#### Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.

Les principes de la démarche de prévention des risques professionnels.

Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Repérer dans son métier les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.

#### Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain

Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.

Les éléments déterminants de l'activité physique.

#### Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Observation et analyse de situations de travail avec proposition d'amélioration.

S'approprier les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Transmettre les informations et signaler les situations à risques.

#### Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Identifier les enjeux d'un accompagnement.

Analyser la situation d'un accompagnement.

Caractériser les aides techniques et mettre en œuvre un accompagnement selon son analyse.

---

## Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Apports théoriques.

Mises en situations.

Analyses de pratiques.

Acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.

Épreuve de certification (écrite ou orale) : observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

---

## Modalités et délai d'accès

**Modalités et délai d'accès à la formation** : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

**Délai de mise en place de la formation** : 10 jours minimum à partir de la planification des dates.

---

## INTRA

**Durée** : 4 jours (28 heures)

### Intra

**Lieu** : dans votre structure

**Dates et coût** : nous contacter.

### Animation

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS.

### Nombre de participants

Min : 4 | Max : 10

### Modalités d'évaluation

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Évaluation de satisfaction.

Un certificat « Acteur PRAP 2S ALM » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétences.

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national. Une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences devra être suivie à l'issue de la fin de validé du certificat.

---

## Votre contact

**Pôle Formation Continue, Conseil et VAE**

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

[formation.continue@its-tours.com](mailto:formation.continue@its-tours.com)

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : [referent.handicap@its-tours.com](mailto:referent.handicap@its-tours.com)

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 23/10/24 v2